



Ronde de la Vallée de l'Oise de Tir à l'Arc

Compte rendu de réunion de la Ronde 23 janvier 2012 à Le Plessis Brion

Ordre du jour :

Championnat d'Hiver.

Devenir de la Ronde :

- Encaissement des cotisations à partir de la saison 2012-2013.
- Montant des cotisations.
- Facturation à chaque Cie club basée sur le nombre de licenciés au 31 août de chaque année.
- Adhésion obligatoire ou pas des Cies clubs à la structure Ronde.

Définir les dates :

- Prochaine réunion de la Ronde.
- Assemblée Générale Extraordinaire afin d'entériner les modifications.

Les Compagnies :

Représentées : Attichy, Blérancourt St Sébastien, Camelin, Carlepont, Choisy au Bac, Compiègne, Cuise la Motte, Larbroye, Le Plessis-Brion, Longueil-Annel, Pierrefonds, Pontoise les Noyon, Rethondes, Tracy le Mont.

Absentes : Blérancourt, Cambronne les Ribécourt.

Les Commissions :

Présentes : Arbitrage, Informatique, Jeunes, Sportive.

Accueil des participants :

Le Président Daniel LEFEVRE en ouverture à 19h00 de la réunion, remercie les archers de Le Plessis Brion de nous accueillir, ainsi que les responsables de Compagnie de leur présence.

Championnat d'Hiver :

Finale le 18 mars 2012, elle sera organisée par la Cie d'Arc de Cuise la Motte.

Par tirage au sort les 18 pelotons participant à la finale de la Coupe d'Hiver sont classés dans l'ordre suivant :

Rethondes3, Pontoise1, Longueil1, Carlepont2, Pierrefonds1, Pontoise2, Compiègne1, Rethondes2, Cuise1, Choisy2, Tracy1, Cuise2, Rethondes1, Choisy1, St Sébastien1, Attichy1, Carlepont1, St Sébastien2.

Les tirs auront lieu dans les jeux de :

Cuise la Motte, Rethondes, Choisy au Bac, Tracy le Mont et Carlepont.

Finale des 2 groupes (classés et perdants) dans les jeux de Cuise la Motte.

L'organigramme sera établi par la commission sportive ; il sera envoyé par mail, et, édité sur le site internet de la Ronde.

Madame et Messieurs les Capitaines n'oubliez pas d'apporter ou de faire apporter, le jour de la Finale, les marmots relevés lors de la Coupe d'Hiver.

Devenir de la Ronde :

- Encaissement des cotisations à partir de la saison 2012-2013 :
A partir de la saison 2012-2013 la FFTA ne prend plus en charge la cotisation Ronde.
Les Compagnies ou clubs adhérant à notre Ronde, devront lui payer une adhésion.
- Montant des cotisations :
Un seul tarif (Jeune & Adulte) : 5€ par archer
- Facturation à chaque Cie club :
Etablie sur le nombre total de ses licenciés au 1^{er} mars de la licence en cours.
Par exemple, pour la licence 2012-2013 : elle sera basée à la date du 1^{er} mars 2013.
- Adhésion obligatoire ou pas des Cies clubs à la structure Ronde :
Sans exception les Cies et clubs adhèrent à la Ronde.

Il est décidé de faire séance tenante l'Assemblée Générale Extraordinaire
Les sujets cités ci-dessus sont adoptés à l'unanimité.
Ces articles figureront dans un avenant à nos statuts.

Définir les dates :

- Prochaine réunion de la ronde.
La prochaine réunion de la Ronde aura lieu à **Choisy au Bac le lundi 26 mars 2012 à 19h.**
- Assemblée Générale Extraordinaire afin d'entériner les modifications.
Faites ce jour.

Questions diverses :

Il est demandé au président de supprimer au calendrier fédéral, l'inscription de l'un des deux championnats de l'Oise en 2012 (Béthisy ou Rethondes).
La date du Challenge Estival, prévue le 19 août 2012, est-elle maintenue ?
La Cie d'Arc de Pierrefonds propose son terrain pour des tirs en campagne. (3€ par archer)

Mot de conclusion :

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée ;
le Président clôt la réunion à 20h en remerciant une nouvelle fois tous les participants.

Le Président

Le Secrétaire

Daniel LEFEVRE

Michel MORLOT